



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf du mois d'avril à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural sous la présidence de **Monsieur DUCAMP Philippe, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 23/04/2025.

Conseillers en exercice : 29 – **Présents** : 24 – **Votants** : 29.

Présents :

M. DUCAMP Philippe, *Maire* – Mme VALLIER Martine, M. GARCIA Didier, Mme GARNET Laetitia, M. MONTFORT Anthony, Mme SOLTANI Arlette, M. DE ZEN Michel, Mme BIGOT-ROUSSEL Marjorie, M. CABEZAS Denis, Mme CHAIGNON Emmanuelle, M. GONZALEZ Frédéric, Mme BARBERA Sandra, M. ARDEVEN Yohann, M. BORDES Olivier, Mme POLI Nathalie, M. SAULLE Christophe, Mme COSTES Christelle, Mme POUPARD Elise, M. JIMENEZ Nicolas, Mme WILD Erine, M. AROUÉTÉ Nicolas, Mme LAMEUL Céline, M. CLERC Grégory, M. MADERES Olivier.

Pouvoirs :

Monsieur VONTHRON Thibaut **pouvoir à** Madame CHAIGNON Emmanuelle - Madame PEREIRA LIMA Marie-Christine **pouvoir à** Madame SOLTANI Arlette - Monsieur LAHAILLE Jean-Christophe **pouvoir à** Monsieur le Maire – Madame DUPRAT Valérie **pouvoir à** Monsieur MADERES Olivier – Madame MACIAS Claudy **pouvoir à** Madame VALLIER Martine.

Monsieur Didier GARCIA est désigné secrétaire de séance.

2026-2904 – 24 : Demande de subvention au Conseil Départemental : Travaux de bordures caniveaux et assainissement pluvial (chemin du Roy/rue de la Mairie)

Rapporteur : Monsieur MONTFORT Anthony

Dans le cadre de la continuité de l'aménagement sécuritaire de la rue du Grand Communal, il est programmé des travaux d'équipement en bordures de caniveaux et assainissement pluvial chemin du Roy/rue de la Mairie.

Afin de financer ces travaux, le Conseil Municipal peut solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour une aide.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le plan de financement des travaux :

Aménagement chemin du Roy/rue de la Mairie	Dépenses		Recettes
	Montant HT	Montant TTC	
Assainissement pluvial	29 245,50€	35 094,60€	Subvention CD33 à 30% plafond max. 100 000€ (application (CDS 0.88))
Bordures de caniveaux	32 637,00€	39 164,40€	
Total =	61 882,50€	74 259,00€	18 564€

Le Conseil Municipal après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré

- **APPROUVE** le projet de financement présenté,
- **SOLLICITE** l'attribution de subvention relative aux travaux d'assainissement pluvial et de pose de bordures de caniveaux,
- **APPROUVE** son inscription au budget en section d'investissement,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Vote du conseil municipal :

Pour : 29 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix.

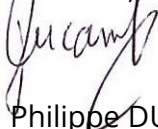
Le Maire,

- **Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- **Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme,

Fait à Ludon-Médoc, le 29 avril 2026.

Le Maire,



Philippe DUCAMP



Le secrétaire,



Didier GARCIA